

INFORMATION PRESSE
LE 3 DECEMBRE 2010

L' Aquitaine s'investit dans la formation et l'emploi transport logistique

Le 7 décembre marque une étape importante pour la formation et l'emploi dans le transport-logistique en Aquitaine, avec la signature de la convention cadre régionale entre le Comité régional de Formation professionnelle transport logistique (CRFPTL), Pôle emploi et l'AFT-IFTIM.

Impulsée par la convention cadre nationale de coopération Pôle emploi et Groupe AFT-IFTIM de mars 2009, cette convention vise à décliner les engagements nationaux « professionnaliser et insérer durablement des demandeurs d'emploi dans les métiers du transport et de la logistique » en plans d'actions communs adaptés au contexte de la région.

La convention de coopération régionale a été signée par Lydia RIO, Déléguée Régionale de l'AFT, Gilbert PEYROU, Président du Comité régional de formation professionnelle et Maryse DAGNICOURT-NISSANT, Directrice régionale de Pôle emploi, en présence des fédérations professionnelles patronales du transport et des entreprises du secteur.

Conclue pour une période de 3 ans, elle constitue le cadre de référence de la coopération entre l'AFT-IFTIM et POLE EMPLOI, à savoir :

- Réaliser ensemble l'analyse des besoins en recrutement exprimés par les entreprises par un diagnostic à partir des sources d'information existantes
- Promouvoir les métiers du secteur du transport et de la logistique et les opportunités d'emploi en organisant des réunions d'informations sur le territoire,

CONTACTS PRESSE :

RÉGION : LYDIA RIO – 05 57 77 24 73 – LRIO@AFT-IFTIM.COM

NATIONAL : MARYVONNE BIL-PIERRE - 01 42 12 52 31 - mbil-pierre@aft-iftim.com

- Fiabiliser et réussir les recrutements en mettant en place une procédure conjointe de traitements des offres,
- Favoriser la sécurisation des parcours professionnels des demandeurs d'emploi en proposant la validation d'acquis de l'expérience (VAE), les contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- Généraliser les échanges d'information entre l'AFT-IFTIM et POLE EMPLOI via internet.

Les deux partenaires déclineront cet accord sur les cinq départements (Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques, Lot et Garonne et Dordogne) en fonction des contextes locaux et en faciliteront sa mise en œuvre opérationnelle.

Rappelons que la branche transport de la région représente 2 000 entreprises employant 30 000 salariés, dont 74 % dans la famille conduite. Avec les départs de l'emploi des générations du baby-boom et le développement des échanges et du commerce, les besoins de personnels qualifiés restent toujours d'actualité, et ce malgré l'incertitude de la conjoncture économique actuelle.

Groupe AFT-IFTIM : Organisme de formation de la profession transport logistique, 2 300 collaborateurs, 79 centres de formation implantés sur toute la France (dont Artigues-près-Bordeaux, Notre-Dame de Sanilhac (Périgueux), Lescar (Pau), Mouguerre (Bayonne)), 200 000 personnes formées en 2009 dont 23 500 jeunes, du cap à bac+6.

Zoom sur la branche transport en Aquitaine

En nombre d'établissements, l'Aquitaine compte 2 000 établissements affiliés à la branche transport, soit la 5^{ème} région de France. Le nombre d'établissements spécialisés dans le transport de marchandises s'élève à 1 150 entités.

6 établissements sur 10 ont moins de 10 salariés.

Au cours des 5 dernières années, les établissements de 10 à 49 salariés ont augmenté de plus de 10 %.

La région est proportionnellement plus représentée :

- en Dordogne : le transport sanitaire et le transport routier de voyageurs,
- en Gironde : les auxiliaires de transport et le déménagement,
- dans les Landes : le transport routier de marchandises, le transport sanitaire et le transport routier de voyageurs,
- dans le Lot et Garonne : le transport routier de marchandises,
- dans les Pyrénées Atlantiques : le transport routier de voyageurs, les auxiliaires de transport et les activités de location.

Au niveau des effectifs, l'Aquitaine représente 5 % des effectifs du territoire national avec plus de 30 000 salariés au 1^{er} janvier 2009.

Un tiers des effectifs salariés sont employés dans des établissements de plus de 50 salariés.

En 10 ans, les effectifs de la branche transport ont augmenté de près de 6 000 salariés dont la moitié dans des établissements de 10 à 49 salariés et l'autre moitié dans des établissements de plus de 50 salariés.

Le département de la Gironde concentre près de la moitié des effectifs salariés.

Estimation des embauches : Les prévisions démontrent que les établissements de transport accroissent leur recrutement en raison notamment du renouvellement de la population des conducteurs en lien avec la pyramide des âges.